

AVIS

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Le Maire

**JEUDI 3 OCTOBRE 2019 à 18 HEURES
HOTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL**

L'ordre du jour est le suivant :

Séance du 11 juillet 2019 : approbation du compte-rendu

ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Fourrière animale : renouvellement de la convention
- 2) Ouvertures dominicales exceptionnelles d'un commerce : approbation du Conseil municipal

RESSOURCES HUMAINES

- 3) Ecole de la Coustarade et Archives communales : création de postes de contractuels
- 4) Unité Technique Communale : création d'un poste
- 5) Tableau des effectifs - Création de postes suite aux départs en retraite : modification de la délibération n°19 IV 045
- 6) Heures supplémentaires : possibilité de mise en paiement

FINANCES

- 7) Poursuite de la convention d'adhésion au dispositif de Conseil en énergie partagé : avenant
- 8) Budget Commune : décision modificative n°1
- 9) Consultation organisée par le Centre de Gestion de la FPT de la Lozère pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel : participation de la commune
- 10) Prestations pour compte de tiers : mise en recouvrement
- 11) Produits irrécouvrables : admission en non-valeur
- 12) Incident lors de la Journée Citoyenne 2019 : remboursement d'un téléphone portable
- 13) Enlèvement et nettoyage des dépôts sauvages réalisés sur le territoire communal : fixation des tarifs

COMMANDE PUBLIQUE

- 14) Voirie – Mise à jour du classement de voirie et régularisation foncière : attribution de l'offre
- 15) Marché de travaux de mise aux normes de l'école de la Coustarade : avenant
- 16) Marché de travaux de restauration des enduits de la façade Nord de l'église : avenants
- 17) Aménagement des liaisons Esplanade – Centre-Ville / Aménagement de la liaison Esplanade – Place Cordesse : attribution du marché

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

18) Rapport 2019 de l'évaluation des charges transférées par la CLECT :
approbation

 Le Maire

Marcel MERLE